

Réseau Billital Marobé
Réseau des Organisations d'Éleveurs et Pasteurs de l'Afrique



Récépissé N° 2004 215/MATD/SG/DGLPAP/DOASOC

Adresse : BP : 10648 Niamey – NIGER **Tél. :** + 227 20 74 11 99 **Fax :** +227 20 74 11 93

E-mail: billital@intnet.ne

Site Web: [http:// www.maroobe.org](http://www.maroobe.org)

**INQUIETUDE GRANDISSANTE DES ELEVEURS/PASTEURS A
L'APPROCHE D'UNE PERIODE DE SOUDURE PRECOCE**

**Apprendre de nos expériences pour mieux faire face aux
difficultés qui se profilent à l'horizon**

**NOTE DE SYNHESE SUR LA SITUATION PASTORALE DANS LA ZONE TRANSFRONTALIERE
MALI/NIGER/BURKINA FASO**



Octobre 2013

1. INTRODUCTION

Le Réseau Billital Maroobè et les Antennes qui en sont membres dans trois pays sahéliens dont les espaces septentrionaux sont confrontés à une situation sécuritaire délétère (Burkina Faso, Mali et Niger) ont initié, en 2012, des concertations en vue de mettre en place un dispositif de veille informative. Il convient de souligner que la zone couverte par ce dispositif est, depuis plus d'une décennie, au cœur d'une crise alimentaire et sécuritaire. Cet état de fait maintient les communautés pastorales autochtones dans une situation de vulnérabilité accrue face aux différents risques (climatiques, économiques et politiques).

L'objectif assigné au dispositif d'observation et de veille est de contribuer à impulser une dynamique de paix et de cohabitation pacifique entre les populations locales, les transhumants et les réfugiés, à travers une approche transfrontalière basée sur la concertation. L'intervention du dispositif s'articule autour de trois registres d'actions complémentaires :

- a) le suivi de la dynamique des ressources pastorales et la circulation de l'information dans la zone transfrontalière ;
- b) la diffusion des informations majeures, en lien avec le conflit dans les régions du Nord Mali et ses répercussions sur les conditions de vie des familles d'éleveurs, ainsi que sur l'activité pastorale ;
- c) l'identification des éléments permettant de développer des stratégies opérationnelles d'accès aux ressources pastorales dans la zone transfrontalière.

La présente note de synthèse récapitule les éléments saillants des rapports qui ont été élaborés dans le courant du mois d'octobre 2013 par les points focaux de trois organisations membres des Antennes nationales du RBM. Les informations collectées au cours de cette période ont porté principalement sur :

- a) la dynamique des ressources pastorales ;
- b) la situation des populations réfugiées ;
- c) les événements critiques ;
- d) les recommandations.

2. DYNAMIQUE DES RESSOURCES PASTORALES

En ce qui concerne la dynamique des ressources pastorales, le fait majeur qui a été constaté dans l'ensemble de la zone couverte par le dispositif de veille informative est la fin précoce de la saison des pluies. Cette situation est à l'origine d'un déficit quasi généralisé de production fourragère d'une part et, de la faiblesse des volumes d'eau de surface disponible d'autre part.

2.1 *Situation des pâturages*

Le cumul des précipitations enregistrées reste inférieur à 200 mm dans plusieurs localités de la région de Gao, au Mali. La faible intensité des précipitations a entraîné un déficit de production fourragère dont l'ampleur varie d'une zone à une autre. La zone du Haoussa, qui est située sur la rive gauche du fleuve Niger, connaît une grave pénurie fourragère qui affecte en particulier les communes d'Anchawadj et de Tilimsi. En revanche, les communes de Tinahama et de Tessit, qui appartiennent au cercle d'Ansongo, sont relativement mieux pourvues en pâturage herbacé. On observe dans ces zones une arrivée massive de troupeaux provenant des autres communes de la

région; ce qui engendre un risque de surexploitation des pâturages disponibles et de conflit entre les éleveurs autochtones et les transhumants. De l'avis des éleveurs rencontrés dans le cadre de la collecte de l'information, la période de soudure va commencer de façon très précoce (février-mars), c'est-à-dire deux à trois mois avant la période habituelle. Les signes avant-coureurs constatés imposent aux familles d'éleveurs de renforcer leur capacité de résilience, afin de pouvoir traverser les moments difficiles qui se profilent à l'horizon, sans subir beaucoup de pertes d'animaux.

Au Nord Tillabéri (Niger), l'état des pâturages est jugé moyennement satisfaisant dans la partie Sud-est du département de Bankilaré, la zone d'Ayorou et la bande Nord-ouest de Banibangou. En revanche, dans le département d'Abala, la campagne d'hivernage a été médiocre du point de vue de la production fourragère. Il est à signaler que la zone du Nord Tillabéri est exposée aux passages fréquents des feux de brousse dans les secteurs pourvus en pâturage.

Dans la région du Sahel burkinabè, le niveau de production fourragère est moyennement satisfaisant dans certaines zones (communes de Gorom et Markoye) et déficitaire dans d'autres (communes de Tin Akof et Deou). Dans l'ensemble de la région, les éleveurs signalent, dès à présent, une perte de valeur nutritive du pâturage résultant de la lignification des fourrages herbacés.

2.2 Situation des points d'eau

Il ressort des constats effectués dans la région de Gao, que la plupart des points d'eau temporaires ont tari. Dans les mares permanentes, il ne reste plus que l'eau boueuse qui est impropre à la consommation humaine.

Au Nord Tillabéri, certaines grandes mares autrefois permanentes se sont asséchées rapidement.

Dans la zone du Sahel burkinabè, c'est la situation inverse qui prévaut : l'ensemble des mares et des barrages, situés dans les communes appartenant à la zone d'observation du dispositif de veille informative, ont un niveau d'approvisionnement en eau relativement satisfaisant. Cette situation est à l'origine d'un afflux important d'animaux, mais aussi d'un démarrage précoce des activités de production maraîchère. Il est à craindre que ces facteurs engendrent une baisse rapide du volume d'eau disponible, en particulier dans les zones de Bambofa, Dori, Djibo et Bel Hédé Oursi.

2.3 Mouvements des éleveurs et du bétail

Dans la région de Gao, on constate que les communes de Tinahama et de Tessit (cercle d'Ansongo) constituent un pôle important de polarisation des mouvements de troupeaux provenant des autres secteurs de la région. Cet afflux d'animaux risque de provoquer un épuisement prématuré des pâturages qui sont disponibles dans les zones d'accueil; ce qui contraindrait tous les éleveurs à se replier ailleurs.

La situation d'insécurité qui prévaut dans la région de Gao a conduit les éleveurs déplacés provenant d'autres zones à regrouper leurs animaux autour du forage Christine et de celui de Beli. Pour assurer l'abreuvement de ces animaux, la période de fonctionnement des forages va débiter plus tôt que d'habitude. La sécurisation de l'approvisionnement en eau d'abreuvement du bétail risque d'inciter les éleveurs déplacés à prolonger leur séjour dans la zone; ce qui pourrait engendrer une compétition plus serrée pour l'accès aux ressources naturelles.

Dans la zone du Sahel burkinabè, de fortes concentrations d'animaux sont observées dans certaines zones : Beli/Tin Akof, Oursi, Kishi/Gorom, Darkoye/Markoye, Kouna et Dori. La présence d'effectifs animaux importants est également signalée dans plusieurs zones de

parcours qui sont traditionnellement fréquentées pendant l'hivernage (Souboulou, Sambonaye, Kiriadjé/Dori, aire de protection de la faune de Nassoumbou, Seno Mnago/Soum, Kishi, Darkoye, Kollé et Tin Edjar/Oudalan).

Au Nord de Tillabéri, les animaux sont concentrés dans les départements de Banibangou, Bankilaré et Abala.

2.4 Situation sanitaire du cheptel

La situation sanitaire du cheptel est relativement satisfaisante dans l'ensemble de la zone couverte par le dispositif de veille informative.

Cependant, il est signalé dans la région de Gao quelques cas d'épizooties, en particulier :

- des foyers de charbon symptomatique et de péripneumonie contagieuse bovine dans la zone frontalière entre le Mali et le Burkina Faso ;
- des vagues d'avortements chez les camelins dans l'ensemble de la région ;
- une épidémie de peste de petits ruminants dans la zone du Gourma oriental.

Dans la région du Sahel burkinabè, les élevages sont frappés par l'éclosion de certaines épizooties (charbon et péripneumonie) dans les zones de Deou et d'Oursi.

Les services en charge de la santé animale ont effectué des prélèvements qui permettront de réaliser des analyses et de mettre en œuvre les mesures de prophylaxie appropriées.

3. SITUATION DES POPULATIONS REFUGIÉES

Le retour des familles qui avaient trouvé refuge dans les camps implantés dans les pays voisins (Burkina Faso, Niger et Algérie) se poursuit. Plusieurs ménages d'éleveurs sont revenus au bercail dans le courant du mois d'octobre 2013. Les plus importants flux de retour ont été enregistrés dans la zone d'Intillit et dans le cercle de Gourma Rharous. Ces mouvements concernent un effectif d'environ 3 700 personnes qui avaient trouvées refuge dans différentes communes des régions de Gao et de Tombouctou.

Il importe de souligner que le retour des réfugiés s'effectue dans des conditions particulièrement difficiles, à cause de l'insuffisance des structures d'accueil. Ces difficultés sont aggravées par le fait que la situation économique des personnes concernées se caractérise par un état de dénuement total. La plupart des familles ont perdu la totalité du cheptel qu'elles possédaient et qui se composait, pour l'essentiel, de petits ruminants. Seul un nombre très réduit de familles ont pu sauver un noyau reproducteur.

4. EVENEMENTS CRITIQUES

La situation sécuritaire reste encore préoccupante dans les régions du Nord Mali, plusieurs mois après la reconquête par l'armée malienne et ses alliés de ces zones.

Une opération militaire a été menée conjointement par l'armée malienne, la Mission des Nations au Mali (MINUSMA) et le contingent français contre les troupes "*djihadistes*" présentes dans la région de Gao. Conformément à la stratégie qu'elles ont adoptée, ces troupes vont probablement se replier vers les pays voisins.

Le 23 octobre 2013, un camp militaire de la MINUSMA a fait l'objet d'un attentat commis à la fois par un véhicule chargé d'explosifs et un commando kamikaze. Cette attaque a provoqué la mort de deux soldats tchadiens.

Le 26 octobre 2013, des boutiques ont été pillées par des hommes armés dans le village de Tinbatakak qui est situé dans la zone frontalière entre le Mali et le Burkina Faso. Une première attaque avait eu lieu dans la même localité à la mi-septembre. Si l'on en croit certains témoignages recueillis, les Peul Bororo qui résident dans cette zone verraient d'un mauvais œil l'arrivée dans leur terroir de groupes d'éleveurs Touareg et Arabes.

En dépit du renforcement du dispositif militaire dans le Nord Mali, la zone fait l'objet de tirs sporadiques d'obus de mortiers par des "*djjihadistes*" et d'attentats fréquents commis par des kamikazes. Cette insécurité ambiante affecte tout particulièrement les pasteurs qui sont victimes de la recrudescence des enlèvements de personnes et des razzias sur le bétail.

Le 27 octobre 2013, une attaque à main armée a eu lieu dans la localité de Mansila située dans la province du Yagha (région du Sahel burkinabè). Le lendemain matin, deux cars de transport public en partance de Dori ont subi un braquage. Les assaillants ont tiré à balles réelles sur le premier car pour l'immobiliser. Cette attaque a provoqué deux blessés légers et les passagers ont été dépouillés d'une somme d'environ 32 millions CFA.

L'agenda sécuritaire dans la zone a été marqué également par l'inauguration d'un commissariat de frontière à Tinakoff et par l'ouverture d'un poste de police à Intagom, à la frontière entre le Burkina Faso et le Mali. Des moyens logistiques (deux véhicules pick-up et deux motocyclettes) ont été mis à la disposition des forces de sécurité installées dans ces deux localités.

5. RECOMMANDATIONS

Les informations collectées dans la zone de couverture du dispositif permettent de formuler un certain nombre de recommandations visant à apporter un soutien renforcé et mieux ciblé aux populations concernées. Ces recommandations portent principalement sur :

- le renforcement du réseau des points d'eau pastoraux au niveau des aires de pâturage (puits et forages), en vue de sécuriser le système d'approvisionnement en eau d'abreuvement du bétail ;
- l'aménagement de bandes pare-feu permettant de protéger les pâturages herbacés et ligneux ;
- la facilitation de l'accès des éleveurs et pasteurs à l'aliment du bétail, grâce à la mise en place de stocks de proximité ;
- l'organisation de patrouilles des forces de défense et de sécurité dans les communes pastorales du Nord Mali où l'autorité et la présence de l'Etat (y compris sur le plan militaire) ont connu une forte baisse d'intensité ;
- la mise en place d'un cadre de concertation et d'action inter-Etats, en vue de garantir une meilleure gestion des flux de transhumance dans la zone transfrontalière.
- L'élaboration d'une note de synthèse sur la situation globale agropastorale sur toute la zone d'intervention du RBM avant la fin de l'année